		Thi Huong Dang
		Département de lettres et communication sociale
		Automne 2025
PCO1017-00	**L'information d'actualité : pratiques et conditions de production (3 crédits)**	1

1. DESCRIPTION DU COURS

Le cours porte sur les pratiques et conditions de production de l'information d'actualité par différentes sources, incluant les sources journalistiques mais sans s'y limiter et ce, sur une variété de plateformes dont les numériques.

Les pratiques seront abordées en tenant compte des mutations rapides qui affectent la production de l'information, comme la multiplication des offreurs d'information et la prolifération de la désinformation. Au nombre des conditions de production pourront être examinées la déontologie et le financement de l'information.

2. OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure d'évaluer la qualité de l'information présente sur différentes plateformes et de comprendre les enjeux actuels se rattachant à la production de l'information d'actualité.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Comprendre la production de l'information par différents acteurs.
Acquérir différentes stratégies d'évaluation de l'information d'actualité.
Acquérir des compétences de base en matière de production de l'information.
Comprendre et suivre les enjeux actuels de la production de l'information d'actualité.

4. CONTENU ET CALENDRIER DÉTAILLÉ

À titre indicatif seulement. À moins d'avis contraire (pour cause de mauvais temps, par exemple), le cours sera offert en présentiel.

SEMAINE	CONTENU DE LA SÉANCE	LECTURES OBLIGATOIRES
BLOC I L'univers des médias d'information		
1 **4/09**	Introduction au cours Brève histoire des médias : des journaux aux réseaux sociaux	Plan de cours (Sormany, intro, p. 7-30)
2 **11/09**	Écosystème médiatique du Québec et (auto)régulation des médias d'information	Sormany, 2024, ch. 1, p. 33-52
3 **18/09**	Éthique et déontologie journalistique 1 Intérêt public vs vie privée, valeurs journalistiques	Bernier, 2014, p. 121-148
4 **25/09**	Éthique et déontologie journalistique 2 Relations avec les sources, anonymat, procédés clandestins, etc.	Conseil de presse, guide de déontologie; Sormany, 2024, ch. 11, p. 261-268
5 **2/10**	**MINI-TEST 1** sur les séances 1 à 4 + Conférencier(ère) invité(e)	Mathieu-Léger, 2024; Turbide et coll. 2025. (deux reportages à visionner en ligne)
BLOC II Le travail journalistique : métiers, choix éditoriaux et écriture		
6 **9/10**	Genres journalistiques et organisation des salles de nouvelles	Sormany, ch. 5, p. 129-147
7 **16/10**	**EXAMEN 1 EN CLASSE** sur la matière vue depuis le début du trimestre + Sources d'information et choix éditoriaux	Sormany, ch. 9 p. 215-232
8 **23/10**	**SEMAINE DE TRAVAUX ET D'ÉTUDES**	
9 **30/10**	Écriture journalistique 1 - Structure et style + Conférencier(ère) invité(e)	Sormany, 2024, ch. 4 + 6; p. 103-128 + 149-179
10 **6/11**	Écriture journalistique 2 - Contraintes et réalités multiplateformes + Présentation du travail individuel à remettre le 20 novembre	Sormany, ch. 3 p. 77-100
BLOC III Enjeux contemporains et journalisme en mutation		

SEMAINE	CONTENU DE LA SÉANCE	LECTURES OBLIGATOIRES
11 **13/11**	**MINI-TEST 2** sur les séances 6 à 10 + Fausses nouvelles, désinformation, mésinformation, propagande dans l'espace numérique	Latzko-Toth, 2018, p. 51-62; Trudel et Thibault, 2018, p. 245-252.
12 **20/11**	**TRAVAIL INDIVIDUEL À REMETTRE** + Enjeux contemporains : crise du financement, désaffection, intelligence artificielle	Brin, 2025
13 **27/11**	Un domaine en mutation : médias émergents, nouvelles formes de journalisme et personnalisation de l'information + Jeu éducatif sur la désinformation + Conférencier(ère) invitée	Pivot, politique éditoriale
14 **4/12**	Visite d'une salle de nouvelles	Lieu à confirmer
15 **11/12**	**EXAMEN FINAL** sur toute la matière vue depuis la séance 1	

5. FORMULES OU STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

Le cours adopte une diversité de formules pédagogiques, combinant cours magistraux, exercices, lectures, visionnements de reportages, mini-tests, examens et travaux individuels. Les lectures et visionnements obligatoires **doivent précéder** les séances pendant lesquelles ils seront discutés.

6. BIBLIOGRAPHIE

Les étudiants **doivent se procurer** le livre de SORMANY, Pierre (*Le métier de journaliste*, 2024). Les autres sources documentaires obligatoires pour le cours sont accessibles en ligne. Le responsable du cours se réserve le droit d'ajouter des lectures ou capsules obligatoires en cours de session. Le cas échéant, les documents pertinents seront déposés sur le portail du cours.

Références obligatoires

BERNIER, Marc-François. 2014. *Éthique et déontologie du journalisme* (3e édition). Presses de l'Université Laval

BRIN, Colette. (2025). *Médias publics, IA responsable et besoins des utilisateurs*. Obvia. https://doi.org/10.61737/SEMQ1243

CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC. 2024. *Guide de déontologie journalistique du Conseil de presse du Québec.* https://conseildepresse.qc.ca/wp-content/uploads/2024/11/Guide-de-deontologie-journalistique-du-CPQ-2024.pdf

LATZKO-TOTH, Guillaume. 2018. Les « fausses nouvelles », éléments d'un écosystème médiatique alternatif?, dans Sauvageau, Florian. et al. *Les fausses nouvelles, nouveaux visages, nouveaux défis. Comment déterminer la valeur de l'information dans les sociétés démocratiques?* Québec, Presses de l'Université Laval.

MATHIEU-LÉGER, Laurence. 2024. *Ados sous l'emprise de l'extrême de droite*. Radio-Canada, https://www.youtube.com/watch?v=EG19UCmwDfA

PIVOT. s.d. *Politique éditoriale et déontologique*. https://pivot.quebec/politique-editoriale/

PROULX, Serge. 2018. « L'accusation de fake news: médias sociaux et effets politiques », dans Sauvageau, Florian. et al. *Les fausses nouvelles, nouveaux visages, nouveaux défis. Comment déterminer la valeur de l'information dans les sociétés démocratiques?* Québec, Presses de l'Université Laval.

SORMANY, Pierre. 2024. *Le métier de journaliste*. Montréal : Les Éditions du Boréal.

TURBIDE, Paquale, MICHAUD Benoît et ROSE Yanick. 2025. Le psy, la cliente, son ex et le journal intime. Radio-Canada. https://www.youtube.com/watch?v=Cjv99GOE83Q

Références supplémentaires

ARTE, « La fabrique du consentement », documentaire de Jimmy Leipold.
https://www.dailymotion.com/video/x7lp3oo

GAGNON, Katia. 2025. *Devenir journaliste : le métier vu du terrain*. La Presse.

GREVISSE, Benoît. 2008. *Écritures journalistiques - Stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif.* Bruxelles, Éditions de Boeck Université.

MARTIN-LAGARDETTE, Jean-Luc. 2003. *Le guide de l'écriture journalistique.* Paris : La Découverte
WATINE, Thierry. 2017. *Les nouvelles cartes du journalisme - Quinze parcours passion*. Montréal, Del Busso.

WATINE, Thierry. 2024. Ressenti et questionnements des journalistes français face au phénomène de l'intelligence artificielle. Centre d'étude sur les médias.
https://www.cem.ulaval.ca/wp-content/uploads/2024/07/cem-ai-ressenti-journalistes-france.pdf

7. REMISE DES TRAVAUX

Tout travail doit être remis à l'échéance déterminée (date, heure et endroit) dans le calendrier. Tout retard entraînera automatiquement une pénalité de 10 points de pourcentage. Chaque jour additionnel de retard entraînera une pénalité additionnelle de 10 points de pourcentage.

Selon la formule d'évaluation choisie par le responsable du cours, les **mini-tests pourront être distribués en classe** ou seront **accessibles sur le portail du cours**, **sous l'onglet Questionnaires.**

Les examens commencent à l'heure.

AUTRES CONSIGNES

Sauf exception, l'usage d'ordinateurs ou autres supports de communication électroniques **n'est pas autorisé pendant les cours.** La consigne a pour but de faciliter la concentration nécessaire à l'apprentissage.

Des documents seront déposés pendant le trimestre sur le portail du cours, il faut **donc le consulter régulièrement.**

8. DÉTAIL DES ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION	Pondération	Passation ou dépôt par les étudiants	Affichage des résultats
1. Mini-test 1 sur les séances 1 à 4	10 %	2 octobre	16 octobre
2. Examen 1 sur les séances 1 à 6	20 %	16 octobre	30 octobre
3. Mini-test 2 sur les séances 7 à 10	10 %	13 novembre	27 novembre

4. Travail individuel	10 %	20 novembre	4 décembre
5. Examen final sur toute la matière de la sess	40 %	11 décembre	31 décembre
6. Assiduité et participation active en classe	10 %	11 décembre	18 décembre
TOTAL	100%		

Un résultat d'au moins 20% vous sera transmis avant le **5 novembre 2025** (deux jours ouvrables avant la date limite pour l'abandon des cours sans mention d'échec au dossier universitaire).

Des examens de compensation pourront avoir lieu le samedi 8 novembre 2025 au local 3095 Ringuet de 8 h 30 à 11 h 30 et le samedi 10 janvier 2026 au local 3095 Ringuet de 8 h 30 à 11 h 30. S'il advenait qu'il était impossible d'inviter les étudiants sur le campus, les tests de compensation seront réalisés aux mêmes dates, mais à distance selon des modalités déterminées par le responsable du cours. L'étudiant qui juge avoir droit à un examen de compensation doit d'abord communiquer avec son professeur au plus tard six (6) jours ouvrables suivant la date de l'examen auquel il a été absent et prendre entente avec lui. Dans le même délai, il doit aussi remettre au secrétariat du Département de lettres et communication sociale (local 3004 Ringuet ou par courriel au <dir.dep.lettres.comm@uqtr.ca>) le formulaire « Demande d'examen de compensation » dûment rempli, ainsi que toutes les pièces justificatives. Ce formulaire, ainsi que les *Règles d'administration des examens de compensation* sont disponibles sur le site Web du département <www.uqtr.ca/lettres> sous l'onglet « 1er cycle » ou sous l'onglet « cycles supérieurs ». Un montant de 75 $ pourrait être exigé. (Voir le *Règlement des études de premier cycle* (articles 233-236) et le *Règlement des études de cycles supérieurs* (articles 280-283)).

ÉCHELLE D'ATTRIBUTION DE LA NOTE FINALE

92,0 - 100,0	**A+**	**89 - 91,9**	**A**	**85,0 - 88,9**	**A-**
81 - 84,9	**B+**	**78,0 - 80,9**	**B**	**75,0 - 77,9**	**B-**
72 - 74,9	**C+**	**69 - 71,9**	**C**	**66,0 - 68,9**	**C-**
63 - 65,9	**D+**	**60,0 - 62,9**	**D**	**0 - 59,9**	**E**

Règles particulières pour la passation d'une activité d'évaluation par Zoom (si nous devions basculer en enseignement à distance)

L'étudiant qui participe à une activité d'évaluation par Zoom doit activer sa caméra (vidéo) et la maintenir active jusqu'à sa déconnexion de la séance Zoom afin de permettre à la personne qui surveille l'examen de vérifier son identité et d'effectuer la surveillance de l'activité. ***L'étudiant doit avoir le visage à découvert sans obstruction (couvre-visage, casquette, chapeau, etc.) et ajuster sa caméra de façon à ce qu'elle capte son visage complet.*** *L'étudiant doit avoir en sa possession sa carte étudiante à des fins de vérification d'identité et se connecter à l'activité en utilisant les prénom et nom indiqués sur sa carte.*

Si l'étudiant refuse d'activer sa caméra ou de s'identifier auprès de la personne qui surveille l'examen de la manière qui lui sera indiquée, il sera exclu de la séance Zoom. Il sera considéré comme étant absent à l'activité sans motif sérieux et sans possibilité de la reprendre.

Il est interdit d'enregistrer (vidéo ou audio) l'activité en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit. Toute violation de cette règle constitue un délit en vertu du Règlement sur les délits relatifs aux études et peut donner lieu à une sanction.

Veuillez prendre note que les activités d'évaluation ne sont pas enregistrées par la personne qui surveille l'examen.

Règles de conduite – utilisation de Zoom dans le cadre des activités d'enseignement

Pour plus de détails sur les modalités de la formation à distance, visitez le site web du Bureau de pédagogie et de formation à distance

9. CADRE RÉGLEMENTAIRE

La description officielle du cours publiée sur le site Internet de l'UQTR où des règlements pédagogiques particuliers peuvent s'appliquer :
PCO1017 – L'information d'actualité : pratiques et conditions de production

Tous les documents normatifs sont disponibles sur le site du secrétariat général :
https://oraprdnt.uqtr.uquebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=1073

Plus particulièrement **:**

1. Règlement des études de premier cycle
2. Politique de la formation à distance
3. Politique portant sur les utilisations des technologies de l'information et des communications (TIC)
4. Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap et le site web de soutien à la communauté universitaire en regard des étudiants en situation de handicap
5. Règlement sur les délits relatifs aux études
6. Règlement relatif à la sécurité sur le campus de l'UQTR
7. Politique visant à prévenir et enrayer toute forme de harcèlement, de discrimination et d'incivilité
8. Politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel
9. Procédure relative à la levée de cours

L'UQTR s'est dotée de principes d'utilisation de l'intelligence artificielle générative dans les activités d'enseignement et de recherche. L'énoncé de principes pour la communauté étudiante est disponible sur la page consacrée à l'intelligence artificielle.